



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 décembre 1999

**Présentation des budgets des formations universitaires de Niort
1998/1999 - Participation définitive de la Ville de Niort**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 Décembre 1999

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99659

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999

Enseignement Secondaire et Supérieur

**Présentation des budgets des formations universitaires de Niort
1998/1999 - Participation définitive de la Ville de Niort**

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Conformément à la convention tripartite du 25 Mars 1996 signée par le Conseil Général des Deux-Sèvres, l'Université de Poitiers et la Ville de Niort, l'Université propose aux collectivités les annexes budgétaires définitives pour 1998/1999.

Le budget prévisionnel de cette même année, adopté en séance du Conseil Municipal du 22 Décembre 1998, présentait :

- un coût global de fonctionnement pour l'ensemble des filières de 8.360.424 F
- avec une participation de 3.533.465,80 F à la charge des deux collectivités.

Le budget définitif qui nous est soumis est arrêté à :

- un coût global de fonctionnement de 7.514.946,67 F
- et une participation de 3.158.998,43 F pour chacune des deux collectivités.

La diminution sensible constatée 374.467,37 F résulte principalement d'une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Compte-tenu du versement effectué dans le courant de l'année de 3 acomptes de 883.366,45 F soit 2.650.099,35 F, le solde restant dû par la Ville de NIORT s'élève à :

$$3.158.998,43 \text{ F} - 2.650.099,35 \text{ F} = \mathbf{508.899,08 \text{ F}}$$

Les crédits correspondants à cette dépense sont inscrits au budget 1999, à l'imputation 922.231.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Accepter les annexes financières.
- Autoriser le Maire à signer ces documents et à payer la participation de la Ville de NIORT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)